

DATE DE PUBLICATION : 15 octobre 2008

Le chef du Cabinet

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au Secrétaire général le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs du Secrétaire général donnée au directeur de l'immobilier et des services généraux le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

En cas d'absence ou d'empêchement du chef du Cabinet, Mme Noëlle BARRE, délégation permanente est donnée à M. Marc MORAU, directeur de l'Immobilier et des Services généraux, à M. Michel CHEVALIER, adjoint au directeur de l'Immobilier et des Services généraux, à Mme Anne CORDIER-DELAForge, responsable du pôle environnement, à M. Eric BALADIER, chargé de patrimoine, et à Mme Aleth POQUILLON, responsable comptable, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fourniture et de services relatifs à l'exercice des activités du Cabinet, dont le montant est inférieur à 15 000 €HT.

Fait à Paris, le 3 octobre 2008

Noëlle BARRE